



## Informations Importantes pour le Samedi 27 octobre

### Sur les conditions entourant la manifestation de la Froussarde



#### Informations routières et de sécurité :



Pensez à garer votre véhicule hors de la zone de course (cf carte) pour pouvoir vous déplacer librement



Lors de la course garder votre chien en laisse ou, veillez à avoir bien fermé votre portail, pour éviter que celui-ci ne s'effraie lors de passage des coureurs ou du feu d'artifice.



Attention, l'arrêté municipal prévoit une interdiction de stationner dans les rues citées au dos de ce tract



La circulation sera interdite de 17h à 21h dans la zone A et de 18h00 à 21h dans la zone B (Ces interdictions peuvent être levés plus tôt en fonction du passage du dernier coureur.)

#### Programme la Froussarde

Accueil du public dans le hall municipal à partir de 16h30

#### *Restauration sur place*

**18h00 :** Départ devant le hall de la Zombie Walk, petite marche déguisée gratuite sans inscription de 15 -20 min.

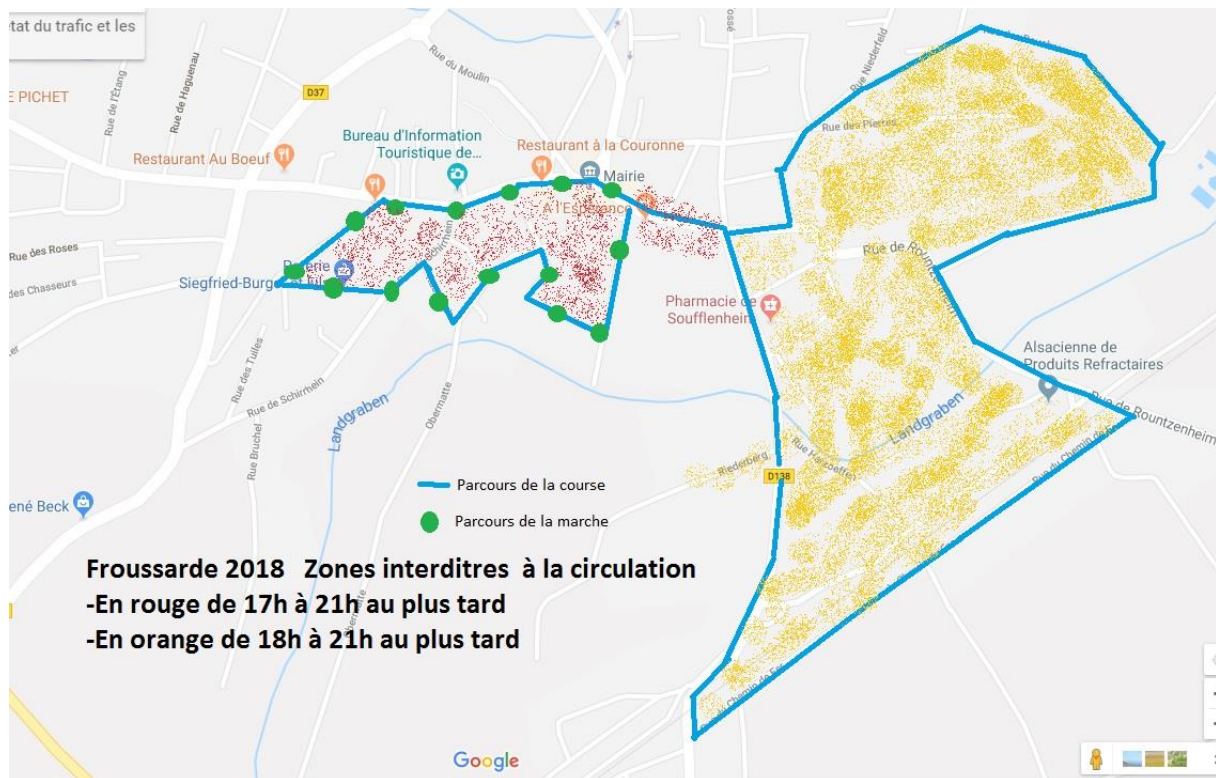
**18h58 :** Feu d'artifice annonçant le départ de la course

**19h00 :** Départ de la Froussarde devant le Hall, course de 8,4 km en 2 boucles. 10€ en préinscription sur [performance67.com](http://performance67.com), majoration de 4€ pour les inscriptions sur place le jour de la course. Certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition obligatoire ou licence d'athlétisme ou de triathlon.

**19h30 :** 1ère Partie de concert des RazberX

**20h30 :** Remise des prix – ***N'hésitez pas à décorer votre maison, les 3 plus belles décorations étant sur le parcours seront récompensées.***

**21h00 :** 2ème partie de concert des RazberX dans le Hall



### **Horaires de mise en place des barrages routiers et rues concernées par l'arrêt**

#### **Mise en place des barrages à partir de 15h30 pour une levée vers 22h**

- Grand' Rue, de l'intersection rue de la gare jusqu'à l'intersection la rue Patronage

#### **Mise en place des barrages à partir de 17h00 pour une levée au plus tard à 21h**

- Grand' Rue, jusqu'à l'intersection la rue Postérieure,
- Rue Postérieure jusqu'à l'intersection rue de la Montagne (+interdiction de stationnement)
- Rue de la Montagne (+interdiction de stationnement)
- Rue de Schirrhein (à partir du n°11 jusqu'à l'intersection rue Ziech) (+interdiction de stationnement)
- Rue Ziech, (+interdiction de stationnement)
- Rue Brulée (+interdiction de stationnement)
- Rue du Patronage (+interdiction de stationnement)
- 

#### **Mise en place des barrages à partir de 18h00 pour une levée au plus tard à 21h**

- Rue de la Gare jusqu'à l'intersection Rue du Chemin de Fer
- Rue du Chemin de Fer
- Rue de Rountzenheim
- Sur le chemin rural qui relie la rue de Rountzenheim à la rue des Bouchers, en passant par la station d'épuration,
- Rue des Bouchers (+interdiction de stationnement)
- Rue Niederfeld, (+ l'interdiction de stationnement).
- Rue des Pierres, à l'intersection des rues Niederfeld, des Pierres, des Jardiniers et Paul Messner (+interdiction de stationnement)
- Rue Paul Messner, (+interdiction de stationnement)

**Toutes les rues à l'intérieur du périmètre de la manifestation seront interdites à la circulation pendant le déroulement de la marche et de la course.**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous joindre par mail [espritrunsoufflenheim@gmail.com](mailto:espritrunsoufflenheim@gmail.com), par téléphone au 06.72.18.36.71 ou au 06.83.87.79.64, ou bien encore consulter la page Facebook Esprit Run Soufflenheim